



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023**

- Présidence** : M. Dominique Berset, Président
- Présents** : 29 membres
- Excusés** : 13 membres, soit :
MM. Mirko Bonfadelli, Laurent Borgeaud, Patrick Dizerens, Thomas Gasser, Fredy Gaudard, Guy Hänggeli, Yannick Jouan, Philippe Martin, Philippe Monod, Steve Moro
Mmes Diana Dini, Magali Gabus, Chantal Mellier
- Absents** : 1 membre (non excusé) soit :
M. Silvano Cardamomi

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 22 juin 2023, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Préavis municipal N° 6/2023 relatif au budget 2024
- 3.- Préavis municipal N° 7/2023 relatif à la demande de crédits complémentaires 2023
- 4.- Nomination d'un ou d'une déléguée supplémentaire à l'AJENOL (Accueil de jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois)
- 5.- Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Président apporte une modification au procès-verbal de la séance du 22 juin 2023, suite à la demande faite par M. Philippe Martin, à savoir la remarque suivante :

« Monsieur Philippe Martin prend la parole et dit que la demande de Monsieur Eyal Káspi de se pencher sur un projet complet incluant l'isolation de toit de la grande salle avait du sens, mais aurait l'inconvénient de retarder le projet.

Il recommande de se pencher sur la problématique de l'isolation de la grande salle et plus particulièrement des salles de classe dans le cadre du projet de remplacement du chauffage »

Le procès-verbal de la séance du 22 juin 2023 est adopté, incluant cette modification.

COMMUNICATION DU BUREAU

Monsieur le Président nous informe que le bureau du conseil a maintenant une adresse mail, soit : conseil@boussens.ch et invite l'assemblée à utiliser à l'avenir cette adresse pour toutes communications à transmettre au bureau, telles que absence, correspondance, etc.

Il est demandé aux commissions du Conseil général, ainsi qu'au bureau du Conseil général de faire parvenir dans les meilleurs délais les décomptes des heures à notre boursière.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Communications faites par Madame la Syndique :

Un contrôle radar a été effectué en date du 26 septembre 2023, 109 véhicules contrôlés, 1 conducteur dénoncé, soit un taux d'infractions à 0.92% contre 3,14% pour le canton.

Le Noël du village aura lieu le mercredi 20 décembre 2023 à 19h00 devant la grande salle

Le lard à la déchetterie aura lieu le samedi 16 décembre 2023

Fermeture de l'administration communale du jeudi 21 décembre 2023 à 17h00 au jeudi 4 janvier 2024 à 14h00

La Municipalité, en collaboration avec le Président du Conseil, va organiser la séance de juin 2024 au Parlement Vaudois. La date du 20 juin 2024 peut déjà être réservée et des informations seront données en temps utile.

Suite à la démission de Madame Barbara Grivel en tant que Présidente du Conseil Général, Madame la Syndique lui rend hommage et fait la rétrospective de son parcours avec 10 années de vice-présidence, suivies de 10 années de présidence, poste pris au pieds levé suite au décès brutal de Monsieur Patrick Robert.

Madame Stéphanie Borgeaud remercie Madame Barbara Grivel pour tout le temps et l'énergie consacrés à la commune de Boussens.

Au nom du Conseil Général et de la Municipalité, un bon pour un repas à une bonne table de la région ainsi qu'un bouquet de fleurs lui sont remis.

2. PREAVIS MUNICIPAL N° 6/2023 RELATIF AU BUDGET 2024

Monsieur Claude Hänggeli, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demande la parole.

Toutefois, Madame la Syndique nous donne une précision quant au montant budgété de CHF 17'000.—concernant le remplacement du lave-vaisselle du foyer, à savoir qu'il ne s'agit pas uniquement du lave-vaisselle mais inclus également la partie du plan de travail en inox.

Après ces précisions, le Président passe au vote sur le préavis municipal N° 6/2023 relatif au budget qui est adopté à la majorité.

Après lecture, l'extrait de PV est également adopté.

3.- PREAVIS MUNICIPAL N° 7/2023 RELATIF A LA DEMANDE DE CREDITS COMPLEMENTAIRES 2023

Monsieur Claude Hänggeli, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport avec avis favorable.

Monsieur Jérôme Lancia demande si les frais d'installation des tableaux interactifs dans les salles de classe du collège n'auraient pas dû être à charge de la Chambronne.

Madame Sandrine Gaudard répond qu'il s'agit-là de matériel installé dans les classes et que les frais incombent à la commune.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président passe au vote sur le préavis municipal N° 7/2023 relatif à la demande de crédits complémentaires 2023 qui est adopté à la majorité.

Après lecture, l'extrait de PV est également adopté.

4.- NOMINATION D'UN OU D'UNE DELEGUEE SUPPLEMENTAIRE A L'AJENOL (Accueil de jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois)

Actuellement Madame Sylviane Bonfadelli en fait partie et nous avons l'opportunité de nommer une deuxième personne.

Monsieur Patrick Favre se propose. Il est remercié pour s'être proposé.

5.- DIVERS

Monsieur le Président propose de verser cette année la somme des jetons de présences au Téléthon, proposition qui est acceptée.

Monsieur André Baumann fait remarquer qu'il n'y a pas de lumière dans le petit cabanon de la déchetterie et demande si la commune n'envisage pas de poser du photovoltaïque ?

Monsieur Marco Baraldini répond que c'est prévu dans le budget.

Monsieur Marc Guillaume demande, au vu du départ à la retraite en 2024 de notre employé communal, Monsieur Favre, si trois mois seront suffisants pour former une nouvelle personne ?

La Municipalité répond par l'affirmative, en précisant « qu'on ne remplacera jamais Monsieur Favre »

Après les vœux de Fin d'Année et ceux pour une belle année 2024 présentés par Monsieur Dominique Berset et Madame Stéphanie Borgeaud, au nom de la Municipalité, le Président clos la séance.

Il est 20h00

La traditionnelle raclette est servie à l'issue de cette séance.

Le Président



Dominique Berset

La secrétaire



Danièle Rochat